

A Besançon, le 28 mars 2023

PROCES-VERBAL

* * *

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE 25 DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE A BESANCON 5 Voie Gisèle Halimi – Salle A1_027

Le 28 mars 2023 à 13 heures 45, les membres de l'ASCE 25 DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

17 membres étaient présents

<ul style="list-style-type: none">- Mme. BON Charlène- Mme. BOUREE Fabienne- Mme. CHAMPANAY Nathalie- M. FAVIER Frédéric- Mme. GAUNAND Nathalie- Mme. GILLET Eliane- M. GUYOT Philippe- M. LOCATELLI Robert- M. LOUVEAU Didier- M. MARLIN Pascal- Mme. PARIS Caroline- Mme. RAILLARD Sophie- M. REMACK David- Mme. ROUX Charline- Mme. RZEPECKI Sonia- Mme. THERY Julie- Mme. VAGNERON Christina	
--	--

15 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- Mme. BERNARD Sandrine (Nathalie Gaunand)
- M. BONFICO Serge (Caroline Paris)
- Mme. CANTET Nathalie (Frédéric Favier)
- M. COURSAULT Thomas (Eliane Gillet)
- Mme. CUPILLARD Michelle (Robert Locatelli)
- Mme. DROZ Patricia (Charline Roux)
- M. DZIADKOWIAK Pierre (Frédéric Favier)
- Mme. GENTIT Christelle (Pascal Marlin)
- Mme. GUYOTTE Céline (Caroline Paris)
- Mme. MAILLOT Pascale (Pascal Marlin)
- Mme. POITOUT-LAIRD Hélène (Sophie Raillard)
- Mme. ROQUE BEDEAUX Odile (David Remack)
- Mme. RUEDIN Anne (Didier Louveau)
- Mme. SHENTON Estelle (Charline Roux)
- Mme. VEREECKE Julie (Nathalie Gaunand)

L'article 21 Alinéa 5 des statuts de l'Association dispose que :

« *Aucun quorum n'est requis.* »

La présente assemblée générale peut donc valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence à cette assemblée générale ordinaire.

2022 : ENFIN ! La COVID 19 a commencé à se normaliser et les restrictions ont peu à peu été levées au cours de l'année, ce qui a permis à la vie associative de reprendre ENFIN son cours.

Cette année a été marquée par :

- la création d'un club de bowling ASCE 25 DREAL FC, affilié à la Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles (FFBSQ), qui vous offre la possibilité de prendre une licence individuelle de bowling au prix de 55 € et vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels au bowling (Aux Ateliers de Besançon, mais aussi dans de très nombreux bowlings de France).

A noter qu'une équipe ASCE 25 DREAL FC, qui dispute le championnat de ligue tout au long de l'année, porte haut et fort nos couleurs,

- la mise à notre disposition par la direction d'un local situé en A3_234,

- l'organisation de notre premier atelier « jeux et loisirs créatifs » animé par OIKA OIKA et qui, de l'avis de tous les participants, a été fort appréciée,

- l'organisation par notre section sports d'un challenge régional de Karting dimanche 11 septembre 2022 à Pusey. Coté résultats, on notera une belle victoire pour l'ASCE 25 DREAL FC et un podium avec 3 ASCE différentes pour ravir chacune des associations !,

- l'animation du club lecture par Nathalie Champanay qui succède à Delphine Toni-Dulac que nous profitons de remercier pour avoir mis en place ce club et avoir donné de son temps bénévolement à l'association. Ce club permet aux participants d'échanger sur un ou plusieurs livres de leur choix, autour d'un café ou d'un thé,

- la mise en place d'une boîte à livres en salle de convivialité : chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement, l'emprunteur n'a pas d'obligation de retour, le livre peut voyager dans d'autres boîtes à livres ! Des livres sont déjà à votre disposition, nous comptons sur vous pour l'alimenter et prendre soin des ouvrages,

- de nouvelles distinctions pour notre association avec les 6ème et 7ème places nationales d'Eliane Gillet et Nathalie Champanay au concours des mots croisés 2022.

La sortie de crise en date du 31 juillet 2022 nous a permis de nous retrouver pour partager ensemble des moments conviviaux et nous permettra en 2023 de reprendre notre rythme de croisière habituel en terme d'activités proposées.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (René Blache, Charlene Bon, Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Frédéric Favier, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Philippe Guyot, Robert Locatelli, Didier Louveau, Pascal Marlin, Caroline Paris, Sophie Raillard, Charline Roux et Sonia Rzepecki) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2022 ont contribué activement à la reprise des activités et le **retour de nos adhérents** de par les divers services qui vous sont proposés (billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu très prochainement. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE 25 DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié la gestion de ce Noël SANS COVID ainsi qu'à la Direction de la DREAL BFC qui nous renouvelle chaque année sa confiance en nous octroyant certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et en nous versant en 2022, une manne supplémentaire pour le Noël des enfants.

Au regard des 170 personnes de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté qui exercent sur le Pôle Viotte, nous avons enregistré 113 cotisations sur l'exercice 2022 (une hausse significative de 12 adhésions qui s'explique au regard de la sortie de crise qui se profilait dès le début de l'année 2022) dont 15 retraités (+2 par rapport à 2021) et 2 extérieurs.

J'en profite donc pour remercier tous nos adhérents qui, chaque année, nous renouvellent leur confiance ainsi que tous nos nouveaux adhérents.

Ø **En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :**

**ASCE 25 DREAL FC - Section Culture
Bilan 2022**

LA BILLETTERIE

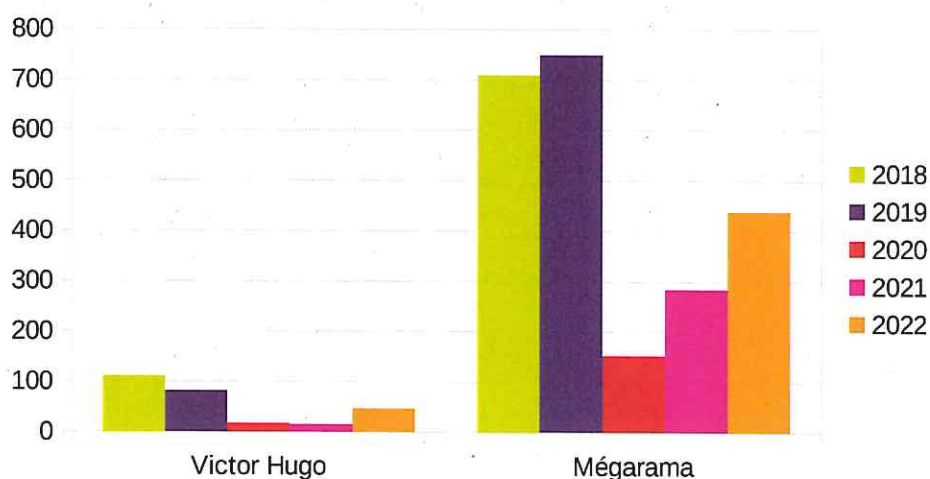
Cinéma



Ventes en 2022 :

- Mégarama : 439 tickets
- Victor Hugo : 47 tickets

Total : 486 tickets vendus en 2022 contre 299 en 2021.



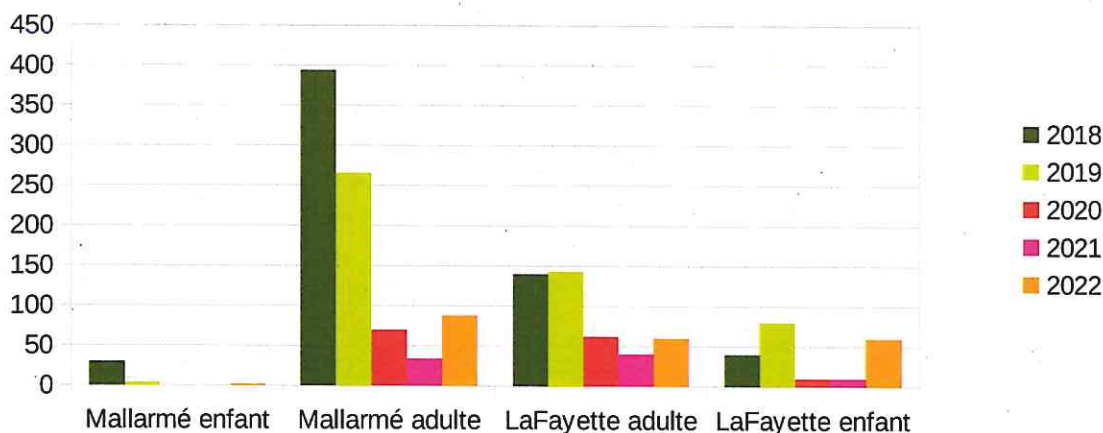
Piscine



Ventes en 2022 :

- Mallarmé adulte : 88 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 2 tickets vendus
- LaFayette adulte : 60 entrées
- LaFayette enfant : 60 entrées

Total : 210 entrées de piscine vendues en 2022 contre 84 tickets en 2021.



Parcs d'attractions



Ventes en 2022 :

- Europapark : 19 tickets
- Les Campaines (Accolans – 25) : 3 tickets

Total : 22 tickets vendus en 2022 contre 13 tickets en 2021.

Patinoire : 0 entrée Adulte et 0 entrée Enfant.

Carte Avantages Jeunes : 38 cartes avantages jeunes (éditions 70 et 25) ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat.

Foire comtoise : 49 entrées ont été commandées par le biais de l'ASCE au tarif CE.

Commande groupée «la Bonne graine»: commande en février 2022.

LES ATELIERS

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé deux trocs-jardin (au printemps et à l'automne) rassemblant respectivement 19 et 11 personnes.

Nous rappelons que le troc-jardin est ouvert à tous les agents.

L'inscription est gratuite.

L'ASCE a offert à chaque participant des plants de légumes ou aromatiques au printemps et des bulbes à l'automne.

Club lecture



Le club lecture s'est adapté au contexte sanitaire en créant un club virtuel avec Chat sur Ariane, peu animé en 2022.

Les participants partagent leurs coups de cœur et coups de gueules littéraires.

À ce jour, le club compte environ 6 participants.

Coût : activité gratuite.

Une boîte à livres a été mise en place dans la salle de convivialité juste avant le RIA.

Atelier Loisirs créatifs



L'ASCE a animé un atelier créatif en décembre afin de confectionner un centre de table. Cet atelier a compté 8 participants.

Jeux de société



L'ASCE a organisé une démonstration de jeux de société animé par la société OIKA OIKA.

DIVERS

Dictée : annulée.

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

LES CONCOURS

- **Concours scrabble** : 2 participants de la DREAL, pas de gagnant.
- **Concours mosaïque «A bon chat bon rat»** : concours spécial famille - 1 participation de la DREAL, pas de gagnant.
- **Le parchemin** : pas de participant de l'Asce 25 Dreal FC, le parchemin a été trouvé en quelques heures.
- **Chasse au trésor** : 1 participant de la DREAL, pas de gagnant.
- **Concours Richard III** : pas de participants.
- **Concours mots croisés** : 3 participants de la DREAL, 2 gagnants.
- **Concours de dessins/expressions libres de l'Arbre de Noël** : 30 enfants participants. Un lot leur a été remis à cette occasion pour les féliciter.

PERSPECTIVES 2023

- Continuer les actions sur les ateliers et club déjà en place,
- Organiser les prochains troc-jardin au printemps et à l'automne,
- Mettre en place de nouveaux ateliers de loisirs créatifs ,
- Commande groupée de Graines
- Continuer à vous partager les infos/concours de la FNASCE
- Mise en place d'une soirée jeux de société.

ASCE 25 DREAL FC – Section Entraide

Bilan 2022

ARBRE DE NOËL :

Dans l'attente d'un arbre de Noël peut-être mutualisé dans les années à venir, cette année encore et pour notre plus grand plaisir, il a eu lieu pour la 2ème fois un mercredi, le 14 décembre.

Etaient inscrites 97 personnes (51 adultes et 46 enfants) mais le Covid (encore lui), la grippe, gastro et autres joyeusetés de l'hiver ont réduit un peu les effectifs.

Eliane et Sonia, les 2 VP entraide faisaient justement partie des absents, pour autant, toute l'équipe de l'ASCE bien rôdée a assuré et tout s'est très bien passé de ce qu'on m'a dit !

- la Cie du Clair Obscur a ravi petits et grands avec le spectacle M. Justin, un jongleur-magicien
- le Père Noël a distribué les cadeaux qui avaient été déposés sous le sapin suivi du goûter
- et comme d'habitude, les enfants avaient participé activement au concours dessin sur le thème de «l'arbre de Noël du futur» avec encore des petits cadeaux en récompense !

La direction a comme chaque année participé pour un montant de 1 200 € en plus des 3 720 € alloués par le ministère, soit un total de 4 920 €.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- spectacle Cie du Clair Obscur : 620 €
- goûter : 515,84 €
- 95 cartes cadeaux enfants de 33 € : 3 135 €
- location salle : 80 €
- repas organisateurs : 157,19 €
- récompenses concours dessin + accessoires Père Noël : 119,98 €

Total : 4 627,01 € **soit un reliquat de 292,99 €**

Ce reliquat sera utilisé pour l'organisation d'animations sportives et culturelles.

UNITES D ACCUEIL :

Rappel pour réserver une unité d'accueil :

5 demandes maximales par agent et par période

site fnascee / unité d'accueil /utilisation/accès restreint à la recherche UA

identifiant : fnasce – mot de passe : passion (figurent sur carte d'adhérent)

En 2022 : 26 adhérents ont fait 49 demandes (jusqu'à 5 demandes/adhérents pour une même période scolaire), 19 ont été attribuées, 30 ont été refusées.,

Pour information, plus de 80 % des demandeurs obtiennent au moins une réponse positive.

Rappel date approximative de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- **Séjours gratuits** : remplir un dossier de demande à faire valider par le président
(**dossier à récupérer sur fnasce/entraide/aide familiale/séjours gratuits/formulaire**)

En 2022 : 1 séjour été a été accordé

Pour mémoire,

- 1 séjour printemps a été accordé en 2021
- Pas de séjour accordé en raison de la crise sanitaire en 2020
- 2 séjours printemps et 1 séjour été ont été accordés en 2019
- 1 séjour printemps et 2 séjours été ont été accordés en 2018
- 2 séjours printemps ont été accordés en 2017
- 1 séjour été a été accordé en 2016
- 1 séjour printemps a été accordé en 2015
- 1 séjour été a été refusé en 2015 (accord en 2014)
- 1 séjour été a été accordé en 2014

La règle des demandes de séjour gratuit 1 année sur 2 s'applique systématiquement pour les revenus de référence supérieurs à 530 € (sauf cas exceptionnels comme handicap, décès, maladie,...).

Depuis l'année dernière, le mode de calcul des revenus mensuels de référence a évolué, de ce fait, les seuils maximum des revenus ont également changé.

Les séjours peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables et dont le revenu mensuel de référence :

- est < 750 € (au lieu des 860 € auparavant) pour les séjours printemps ou été
- est < 1600 € (au lieu de 1400 € auparavant) pour les séjours pour tous pour une personne seule
- est < 1300 € (au lieu de 1200 € auparavant) pour les séjours pour tous pour un couple

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Les séjours printemps et été étant réservés aux familles, un enfant au moins doit participer au séjour.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2)
 - revenus mensuels de référence=
(total des revenus déclarés / 12) + certaines prestations familiales
nbre de personnes au foyer
- (si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)
- justificatif CAF
 - dernier bulletin de paie
 - copie carte adhérent ASCE
 - préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Aide attribuée si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 750 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

rappel : en 2018, 1 demande a été formulée pour une participation à un challenge sportif national

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 750 €

SEJOURS RETRAITES :

Ces séjours sont ouverts seulement aux actifs libérés !

Le séjour «randonnée» :

Permet de découvrir une région mais en randonnant en groupe.

Il faut être en jambes et assez sportif, car les programmes sont généralement soutenus, avec, selon la région organisatrice, du dénivelé.

Le séjour «tourisme» :

Chaque année, une ASCE organise sous l'égide de la FNASCE un séjour d'une semaine afin de faire découvrir les perles de sa région.

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Aides et avances diverses pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance

Fonds de 45 000 € :

FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)

ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

Attribué sur présentation d'un dossier.

BRIN DE MUGUET :

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascètes disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

ASCE 25 DREAL FC – Section «Sports»

Commission sports : Sophie DAUCOURT , Robert LOCATELLI et Frédéric FAVIER

Bilan 2022

Organisation du challenge régional de bowling à Besançon le 27 mars 2022

14 équipes inscrites (5 équipes de l'ASCE 21, 5 équipes de l'ASCE 25 DREAL (dont 1 équipe junior), 1 équipe de l'ASCE 39, 1 équipe mixte ASCE 39/ASCE 25 DREAL, 1 équipe mixte ASCE 21 / ASCE 39, 1 équipe ASCE 25)

8 avril 2022 : soirée familiale au bowling

36 participants dont 4 enfants de moins de 10 ans. Très belle soirée, dans la bonne humeur. Repas très apprécié. Beaucoup ont apprécié de renouer avec ce type d'évènement après 2 années fortement perturbées par le contexte sanitaire.

15 mai 2022 : randonnée à Bucey-les-Gy

14 participants pour cette randonnée ensoleillée au milieu des pelouses calcaires et des orchidées.

3 septembre 2022 : challenge régional de pétanque organisé par l'ASCE 39

26 équipes se sont affrontées dans une très bonne ambiance. Le soleil était de la partie et le jambon à la broche toujours aussi goûteux ! 6 équipes ont fièrement représentées l'ASCE DREAL, notamment avec la dernière place pour notre équipe féminine de choc : Eliane et Christine !

11 septembre 2022 : challenge régional de karting

C'est à Pusey, à côté de Vesoul, que se sont donnés rendez-vous 14 pilotes (dont 1 enfant) pour participer à ce challenge amical de karting qui n'avait plus été organisé depuis 2018.

Septembre 2022 : reprise des séances de marche rapide

Au niveau national : diffusion du challenge de trail (29 au 30 janvier 2022), d'enduro-carpes (3 au 6 juin 2022), de SwimRun (3 au 5 septembre 2022), de pétanque (16 au 18 septembre 2022)

Nouveauté : tournoi national d'échecs en ligne le 8 avril 2022

activités 2023

Organisation du challenge national de bowling à Besançon le week-end du 9 au 11 juin

En prévision : soirée laser game et soirée billard

et au niveau national : challenges de trail à Ajaccio (2A), enduro-carpes à Moulins-lès-Metz (57), défi mer à Carry-le-Rouet (13)

Achats Groupés (Caroline Paris) :

9 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2022.

Salle de convivialité (Pascal marlin) :

Eu égard à la sortie de crise, la salle de détente du bâtiment A5 où se trouve la table de ping-pong et le baby-foot est de nouveau accessible.

Local ASCE (Pascal marlin) :

Notre demande a été entendue par la direction de la DREAL qui a mis à disposition de l'ASCE 25 DREAL FC un local en A3_234.

Ce local ne fermant pas à clés, une demande sera faite auprès du Centre de Services Partagé pour qu'il soit sécurisé.

Perspectives 2023

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2022 aura été l'année de la reprise, mais 2023 sera l'année de tous les espoirs avec la vie associative qui va enfin reprendre ses droits.

Pour conclure, j'espère simplement que 2023 sera riche en activités et événements de toutes sortes, que les adhérents vont se mobiliser de nouveau et ainsi contribuer à créer du lien social que nous avons quelque peu perdu pendant cet épisode de crise sanitaire.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal MARLIN

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.



ASCE

25
DREAL-FC

couleur passion

BILAN FINANCIER 2022

Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Achats groupés	Achats groupés	15 638,96 €	15 684,56 €	-45,60 €
	TOTAL Achats groupés	15 638,96 €	15 684,56 €	-45,60 €
Adhérents	Cotisations adhérents	1 776,00 €	0,00 €	1 776,00 €
	TOTAL Adhésions	1 776,00 €	0,00 €	1 776,00 €
Arbre de Noël	Arbre de Noël	0,00 €	4 627,01 €	-4 627,01 €
	Subvention DREAL	4 920,00 €	0,00 €	4 920,00 €
	TOTAL Arbre de Noël	4 920,00 €	4 627,01 €	292,99 €
Autres revenus	Revenus financiers	3,12 €	0,00 €	3,12 €
	TOTAL Autres revenus	3,12 €	0,00 €	3,12 €
Cotisations	Cotisation FNASCE	0,00 €	269,36 €	-269,36 €
	Cotisation URASCE	0,00 €	200,00 €	-200,00 €
	TOTAL Cotisations	0,00 €	469,36 €	-469,36 €
Culture	Ateliers	8,00 €	40,08 €	-32,08 €
	Cartes avantages jeunes	190,00 €	270,00 €	-80,00 €
	Cinéma	2 652,50 €	3 790,00 €	-1 137,50 €
	Concours	0,00 €	26,00 €	-26,00 €
	Parc d'attractions	954,00 €	852,00 €	102,00 €
	Piscine	194,00 €	403,50 €	-209,50 €
	Troc jardin	0,00 €	115,95 €	-115,95 €
	Frais Divers	0,00 €	21,90 €	-21,90 €
	TOTAL Culture	3 998,50 €	5 519,43 €	-1 520,93 €
Entraide	Séjours gratuits	95,00 €	150,00 €	-55,00 €
	Facturation chèques ANCV	0,00 €	24,00 €	-24,00 €
	Divers	0,00 €	150,00 €	-150,00 €
	TOTAL Entraide	95,00 €	324,00 €	-229,00 €
Divers	Evénements	0,00 €	82,70 €	-82,70 €
	TOTAL Fonctionnement compte	0,00 €	82,70 €	-82,70 €
Réunions	Réunions ASCE	0,00 €	103,11 €	-103,11 €
	Réunions DASCE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réunions FNASCE	0,00 €	354,21 €	-354,21 €
	Réunions URASCE	0,00 €	296,99 €	-296,99 €
	TOTAL Réunions	0,00 €	754,31 €	-754,31 €

Sport	Bowling Soirée	527,00 €	1 186,90 €	-659,90 €
	Bowling régional	1 820,00 €	2 261,90 €	-441,90 €
	Bowling FFBSQ	440,00 €	505,00 €	-65,00 €
	Karting Régional	727,00 €	729,00 €	-2,00 €
	Pétanque régional	195,00 €	195,00 €	0,00 €
	Randonnée régional	1,00 €	12,60 €	-11,60 €
	TOTAL Sport	3 710,00 €	4 890,40 €	-1 180,40 €
Subventions	Subvention FNASCE	2 350,00 €	0,00 €	2 350,00 €
	TOTAL Subventions	2 350,00 €	0,00 €	2 350,00 €
TOTAL		32 491,58 €	32 351,77 €	139,81 €



ASCE

25
DREAL-FC

couleur passion

Situation des comptes au 31/12/2022

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	20 373,39 €
Compte bancaire	14 114,65 €
Livret	6 258,74 €

**VERIFICATION DES COMPTES
EXERCICE 2022**

Je soussignée, **Christine HUGONI**, Vérificatrice aux Comptes de l'ASCE 25 DREAL FC, certifie avoir vérifié, ce jour, les comptes de l'association pour l'exercice 2022.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables qui m'ont été présentées par Monsieur **Didier LOUVEAU**, Trésorier de l'association, et entendu ses explications, en ai constaté la sincérité.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 présentent un actif de

20 373,39 €

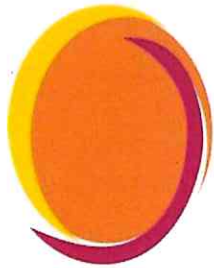
qui se répartit comme suit :

Compte bancaire	14 114,65 €
Livret	6 258,74 €

Fait à Besançon, le 23 mars 2023



C. HUGONI



PROJET DE BUDGET 2023

ASCE **25**
DREAL-FC

couleur passion

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Achats groupés	Achats groupés	16 000	16 000	0
Adhésions	Cotisations adhérents	1 850	0	1 850
Arbre de Noël	Arbre de Noël	0	4 700	-4 700
Autres revenus	Subvention DREAL	5 000	0	5 000
	Revenus financiers	10	0	10
Cotisations	Cotisation FNASCE	0	280	-280
	Cotisation URASCE	0	200	-200
	Ateliers	0	70	-70
	Cartes avantages jeunes	280	360	-80
Culture	Cinéma	2 600	3 800	-1 200
	Parc d'attractions	1 000	1 200	-200
	Piscine	250	450	-200
	Troc-jardin	0	100	-100
Divers	Evénements	0	100	-100
	Sortie annuelle	0	300	-300
Entraide	Facturation chèques ANCV	0	30	-30
	Séjours gratuits	0	150	-150
	Divers	0	100	-100
	Réunions ASCE	0	100	-100
Réunions	Réunions DASCE	900	900	0
	Réunions FNASCE	1 500	2 000	-500

	Bowling national	300	950	-650
	Challenge régional pétanque	200	200	0
	Laser game	200	400	-200
	Randonnée printemps	0	50	-50
	Soirée billard	300	500	-200
	Week-end randonnée	500	650	-150
	Aide FNASCE	2 700	0	2 700
Aides financières		33 590	33 590	0
	Crédits – Débits au 31/12/2023			

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- **présentés d'une part par le Trésorier de l'association,**
- **certifiés d'autre part par la Vérificatrice aux Comptes qui après avoir pris connaissance des justificatifs comptables présentés par M. Didier LOUVEAU, Trésorier de l'association, a procédé à un contrôle des pièces par sondage, a entendu ses explications et en a constaté la sincérité,**

APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2022 avec un actif au 31 décembre 2022 de 20 373,39 €.

Vote de la cotisation 2024

=> Le Comité Directeur propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2024, soit 16 € pour les actifs, 10 € pour les retraités et 20 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'ASCE 25 DREAL FC.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

Elections des membres au Comité Directeur

Renouvellement du tiers sortant

Les 4 membres sortants renouvellent leur candidature (René BLACHE, Charlène BON, Philippe GUYOT et Robert LOCATELLI).

Les 4 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Elections du ou des Vérificateur(s) aux Comptes

La Vérificatrice aux Comptes renouvelle sa candidature (Christine Hugoni)

La candidate est réélue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (15 membres) :

**René BLACHE
Charlène BON
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Frédéric FAVIER
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Caroline PARIS
Sophie RAILLARD
Charline ROUX
Sonia RZEPECKI**

Vérificatrice aux Comptes : **Christine HUGONI**

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (15 membres) :

René BLACHE
Charlène BON
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Frédéric FAVIER
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Caroline PARIS
Sophie RAILLARD
Charline ROUX
Sonia RZEPECKI

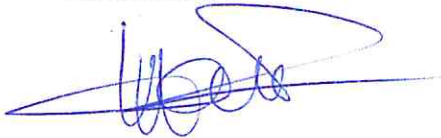
Vérificatrice aux Comptes : **Christine HUGONI**

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à 15 h 15.

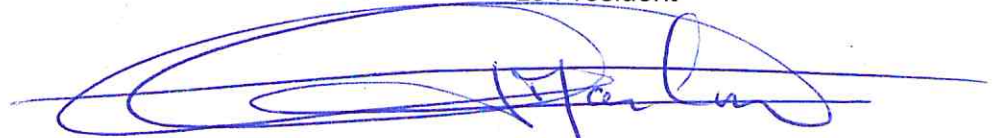
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS

Le Président



Pascal MARLIN